



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E181969

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2023

ÉDITÉ LE 10/10/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/2019

Forme juridique : SARLU

Capital : 1 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BRIVE LA GAILLARDE 2019B00305

Siret : 851 641 589 00011

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 830099608

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 119008428N001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 119008428N001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : XAVIER MOREIRA

94 CHEMIN DES VIALLES DU MONS
19150 CORNIL

Téléphone : 05 55 27 27 02

Fax : 06 07 34 23 71

Portable :

Site Internet :

E-mail : moreiraplatrier@aol.com

Responsabilité légale :
MOREIRA XAVIER GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	15/12/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/12/2021
o Isolation des combles perdus	15/12/2021
o Isolation des planchers bas	15/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.